ATHÉNÉE ROYAL
VISÉ-GLONS

Visé, le 1er septembre 2020

Chers parents,

Au vu de l'évolution de l'épidémie de COVID-19, la rentrée de septembre a été décidée avec un retour de tous les élèves en présentiel dans les établissements scolaires. Ceci implique des contacts plus nombreux et plus fréquents avec d'autres personnes.

Pour accompagner ce retour, les autorités compétentes en matière de soins de santé et de contrôle des maladies infectieuses ont décidé d'adapter les procédures de gestion des contacts des personnes positives au COVID-19.

Cette gestion des contacts est organisée par les autorités régionales via des appels téléphoniques aux personnes concernées.

Les écoles sont automatiquement intégrées dans ce système de gestion des contacts. Une procédure a d'ailleurs été mise en place spécifiquement à leur attention par les Autorités et le Centre PMS de l'école est associé à cette démarche.

Ainsi, dans le cas où un élève ou un membre du personnel de l'école est testé positif au COVID-19, le Centre PMS de l'école est averti et peut alors débuter la gestion des contacts de cette personne au sein de l'établissement avec la collaboration de la direction de l'école.

Comment cela se passe-t-il ?

Dès que la direction du Centre PMS est avertie qu'une personne qui fréquente l'école est testée positive au COVID-19, l'équipe médicale du CPMS est chargée d'identifier la liste des élèves avec qui la personne infectée a eu des contacts durant les 2 jours qui ont précédé l'apparition des symptômes ou durant les 2 jours qui ont précédé le test dans le cas d'une personne asymptomatique.

Si votre enfant est identifié en tant que contact, le Centre PMS vous avertit directement par téléphone ou email et vous informe des démarches à entreprendre et des mesures à suivre pour assurer votre propre sécurité et limiter la propagation du virus.

Deux situations sont possibles :

- Votre enfant est identifié en tant que contact « à faible risque », ce qui signifie que votre enfant n'a pas eu de contact rapproché avec la personne infectée et que le risque de contamination est très faible. Dans ce cas, votre enfant peut continuer à fréquenter l'école. Le Centre PMS vous conseillera sur les mesures à mettre en place, notamment pour ce qui concerne la surveillance de l'apparition des symptômes. Les enfants en maternelle et en primaire sont systématiquement considérés comme contact « à faible risque ».

- Votre enfant est identifié en tant que contact rapproché, ce qui signifie que votre enfant a été en contact étroit avec la personne infectée. Cela ne signifie pas nécessairement que votre enfant a été contaminé ou sera malade, mais des mesures de précaution sont nécessaires pour suivre son état de santé et éviter la propagation du virus. En particulier, même si votre enfant n'est pas malade, il vous est demandé de contacter votre médecin le plus rapidement possible afin que celui-ci puisse réaliser ou organiser un test. Votre enfant devra rester à la maison en attendant le résultat du test. Votre médecin vous expliquera ce qu'il y a lieu de faire lorsque le résultat sera connu.

Si votre enfant n'est pas identifié en tant que contact de la personne infectée, vous n'êtes pas contacté par le Centre PMS.

Si votre enfant est testé positif au COVID-19, nous vous rappelons de contacter le chef d'établissement dans les plus brefs délais.

Sachez que les mesures mises en place dans notre école sont prévues pour garantir au maximum la sécurité sanitaire de vos enfants et des membres du personnel. De plus, les Centres PMS sont en contact étroit avec les experts afin d'adapter continuellement les procédures en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Toutes ces mesures sont susceptibles d'évoluer en fonction des décisions prises par les Autorités et des résultats des recherches actuellement en cours.

Directrice A.R. Visé-Glons
F.Roose